

**COMPOSITION DES JURYS DE RECRUTEMENT
Année universitaire 2024-2024**

Le Directeur de l'Institut Agro Dijon

Vu l'arrêté du 9 novembre 2023 relatif concours commun d'accès aux formations d'ingénieur d'écoles nationales relevant du ministre chargé de l'agriculture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu les instructions relatives à la voie apprentissage du concours commun précité pour la session 2024.

ARRETE

Article 1 :

Le jury de recrutement pour l'accès à la **première année de la formation d'ingénieur par apprentissage spécialité Agroalimentaire** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024-2025 :

Président :

Sébastien DUPONT, Maître de Conférences, L'institut Agro Dijon

Membres :

Dominique CHAMPION, Professeure des Universités, L'institut Agro Dijon
Céline CHEVAUCHET, représentante du centre de formation d'apprentis, IFRIA-BFC
Nicolas ETIENNE, représentant de la profession, STEF
Aurélien GAIN, représentante de la profession, EURIAL
Stéphanie GAMBADE, représentante de la profession, SOCOPA
Eric GHEERAERT, représentant de la profession, UNILEVER
Hervé GRILLON, représentant de la profession, LACTALIS
Michel HABERSTRAU, représentant du centre de formation d'apprentis, IFRIA-BFC
Pierre-André MARECHAL, Professeur des Universités, L'institut Agro Dijon
Marie-Pierre MEMBRIVES, représentante de la profession, TASTEBUDS
Gaëlle ROUDAUT, Maître de Conférences, l'Institut Agro Dijon
Jérôme SENIZERGUES, représentant de la profession, EURIAL

Article 2 :

La Directrice des Enseignements et de la Vie Etudiante est chargée de l'exécution et de la publication du présent arrêté sur le site internet de l'Institut Agro Dijon.

Fait à DIJON, le 29 avril 2024

La Directrice des Enseignements et de la Vie Etudiante

Bénédicte MACE

